



Procès-verbal du Conseil d'administration de l'IUT du Havre du 8 novembre 2016

Approuvé à la séance du 14 décembre 2016

Présentes : Mmes Dilard, Fleixas, Goujon, Lecroq, Anne Millet, Sylvie Millet, Panchou.

Présents : MM. Ben Moussa, Bénard, Bertrand, Fratrás, Cédéno, Garnier, Jégo, Joignant, Maréchal, Zlitni.

Représentées : Mmes Delforge, Leray, Mabire.

Représentés : MM. Granchet, Sadeg.

Absentes : Mmes Arnaud, Besnard, Gaffet, Guegot, Le Gal, Morel, Odièvre.

Absents : MM. Costa-Drolon, Delaunay, Dubourg, Duflo, Huyart, Le Bossenec, Magoarou, Richer, Texier.

Invités : Mme Delacour-Baudry, Marchandise-Ruiz, Motte, MM. Lauwick, Seeleuthner.

Secrétaire de séance : Anne Millet

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 20 septembre 2016.
2. Informations du directeur.
3. Avis sur la nomination du Chef de département Gestion des entreprises et administrations.
4. Avis sur l'ouverture d'un parcours par apprentissage en Génie mécanique et productive, 2^{ème} année.
5. Effectifs de l'IUT au 1^{er} novembre 2016.
6. Retour sur l'enquête de suivi des diplômés.
7. Postes enseignants et enseignants-chercheurs pour les campagnes d'emploi 2017 à 2019.
8. Budget des départements.
9. Questions diverses.

Le président ouvre la séance à 18h20.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20.09.16.

Il est demandé d'ajouter intégralement les questions diverses pour tous les comptes-rendus de CA. M. Jégo était présent.

21 votants

Résultat du vote : 18 voix pour

3 abstentions

2. Informations du directeur.

Point sur le remplacement des secrétaires de département en arrêt maladie ou en congé de maternité. Une secrétaire à plein temps a été recrutée pour remplacer la secrétaire du département GEA.

IUT 2020 : le programmiste devrait terminer son travail, qui est capital, entre le 31.12.16 et le 01.04.17.

Nos partenaires financeurs (ville, CODAH, Etat, Région) doivent avoir un interlocuteur unique qui est le comité de pilotage (Pedro Lages Dos Santos, Eric Vasselín et Stéphane Lauwick).

Le comité technique est constitué des chefs de service et département. Le comité des utilisateurs est restreint mais représentatif des personnels enseignants qui sont à même d'exprimer leurs besoins.



Nous avons une ébauche de programme qui sera présentée à ce comité (nommé en 2013) pour voir s'ils retrouvent leurs pratiques pédagogiques, leurs besoins en matériel. S'il y a besoin de regroupement de bureaux, il faut le signaler maintenant. Cela a été fait par le comité technique.

Le site des magasins généraux a été récusé. Il reste trois sites. Le président de la CODAH choisira.

Le programmiste travaille sur le coût de chaque site (amiante, nettoyage des sols).

Pascale Panchou demande sur quelle base on part et si les départements seront regroupés. Le directeur répond que le programmiste a déjà construit un IUT, qu'il connaît le vocabulaire, comment on fait de la pédagogie avec un public varié.

A Caucriauville, la stratification est importante. Il est difficile de faire travailler les départements entre eux.

Le directeur ne veut pas faire disparaître les départements mais faire en sorte que les départements puissent se rencontrer plus facilement (en un *learning center* par exemple). Exemple : des salles projets dans un « cœur de vie et d'apprentissage ». Il faut prendre en compte les réalités de la vie des étudiants de nos jours. Il faut un lieu où ils se rencontrent et il nous faut multiplier les situations d'apprentissage. Faire une bibliothèque plus active. Des salles de projet à 4, 6, 12.

Des départements ont déjà des pratiques pédagogiques variées. On ne part pas à l'aveugle.

Des préconisations du ministère s'imposent à nous comme 6m² par personne dans un bureau.

L'enjeu est d'agir maintenant. Dans 6 mois, il sera trop tard. Un mode de réunion sera trouvé pour aller vite.

Pour les départements tertiaires, par défaut, les abaques qui donnent des chiffres en m² par personne s'appliquent. Evidemment, la halle technique n'est pas un bureau de chercheur. L'existant a été montré ainsi que ses limites. Il y aura plus de sur-mesure pour les départements industriels.

GMP veut une salle de réalité virtuelle. On peut le demander. Mais s'il en existe déjà une, en dehors de l'IUT, on ne l'obtiendra pas. La CODAH sait ce qu'elle a financé. En ce qui concerne la consommation d'énergie, le ministère prévoit une augmentation de 6% par an : rien que cette donnée nous incite à dimensionner le projet très soigneusement.

3. Avis sur la nomination du Chef de département Gestion des entreprises et administrations

Il n'y a pas de candidat. Le président a voulu mettre ce point à l'ordre du jour pour pouvoir aborder le sujet et faire un constat de carence.

Pascale Panchou demande pourquoi aborder GEA et pas TC ? Pour Serge Bertrand, ce ne sont pas les mêmes problématiques mais les mêmes conséquences. C'est une situation de blocage qui empêche la nomination d'un responsable. Malgré tout, pour les étudiants, tout l'enseignement est assuré en GEA.

Un administrateur pense que le CA n'est peut-être pas satisfait des réponses que le médiateur a données lors de son intervention à un précédent CA. La situation des deux départements n'est pas récente rappelle le directeur.

Pour TC : une journée banalisée figure dans les questions diverses. Les personnels n'arrivent pas à trouver une date pour se rencontrer. Une journée banalisée pourrait débloquer situation. Des personnels ont écrit au directeur pour que les heures consacrées à la médiation soient comptées comme des heures d'enseignement faites. C'est non réglementaire. Un directeur ne peut pas payer des heures non faites. La Présidence a confirmé. Le médiateur a été informé.



TC a demandé une médiation et l'a obtenue. Le médiateur a dit que le temps était un allié.

Un administrateur avance que le fait que rien n'avance nuit à la médiation. La solution est le jeudi après-midi car il n'y a pas de cours, sauf exception (cela concerne une seule personne qui accepte de déplacer ses cours). La secrétaire de département, personnel BIATSS, étant un cas particulier.

Il est rappelé que le médiateur avait donné une date (fin septembre) pour se réunir. Cela n'a toujours pas eu lieu. La médiation traîne trop en longueur. Il faut que le médiateur intervienne à une date qui fasse consensus, qu'on ne joue plus au chat et à la souris. Le CA donne mandat au directeur pour être plus directif vis à vis du médiateur pour avoir une réunion avant novembre.

S'agissant de GEA, Sylvie Millet appelle à beaucoup de vigilance pour le remplacement de la secrétaire de Gestion des entreprises et administrations : la remplaçante doit être formée et encadrée. La secrétaire titulaire a écrit beaucoup de procédures. La priorité, ce sont les services des enseignants qui doivent être comptabilisés.

Le directeur s'est entretenu avec des membres de GEA pour avoir une bonne vision du fonctionnement du département ; il note que plusieurs personnes sont d'accord pour participer à la réflexion. Il faut ré-élire un chef de département.

4. Avis sur l'ouverture d'un parcours par apprentissage en GMP, 2^{ème} année

Christophe Garnier présente le projet qui date de 5,6 ans mais n'avait pas retenu l'attention de la région. Ce projet est soutenu par des entreprises et nécessite l'avis du CA, du CFA, puis de la Région.

22 votants

**Résultat du vote : 20 voix pour
2 abstentions**

Philippe Seeleuthner souhaiterait également que la LP BTP puisse bénéficier d'un parcours par apprentissage. Cela ne figurait pas à l'ordre du jour, mais la nouvelle de la faisabilité vient d'arriver. Il demande également l'avis du CA.

22 votants

**Résultat du vote : 21 voix pour
1 abstention**

5. Effectifs au 01.11.16

Le directeur distribue un tableau avec les effectifs de l'IUT au 1^{er} novembre 2016. Globalement, l'IUT continue à recruter de façon importante. Il salue l'engagement des équipes dans un contexte de postes gelés. Cela l'interpelle sur le courage mais aussi sur la fatigue des équipes.

Il y a une petite baisse en deuxième année. Le DUT info a connu un changement de stratégie de recrutement et privilégie les entrées en première année.

Même constat pour les LP mais tout n'est pas encore comptabilisé. GOLI est délocalisée (5 pers).

Danny Cédéno trouve que les effectifs baissent d'année en année.



Hugues Duflo et Benoît Ben Moussa souhaitent que certains chiffres soient vérifiés.

Le directeur : les chiffres officiels sont arrêtés en janvier. Les jurys sont les moments où les effectifs sont les plus fiables. La baisse des effectifs enseignants ne s'accompagne pas de la baisse d'étudiants formés.

6. Retour sur l'enquête de suivi des diplômés

Armelle Motte présente l'enquête de suivi des diplômés. Les collègues de la CAPIGOSI ont exploité le questionnaire rédigé par Armelle Motte.

355 réponses sur 800 étudiants. Les secrétaires de département, diverses relances, un flash code et la permanence d'étudiants dans les halls de Frissard et de Caucriauville, en juin, ont permis à cette enquête d'être exploitable.

Répartition des départements : plus de réponses en TC.

Large satisfaction des étudiants sur les informations reçues sur la vie de l'IUT et de l'université.

Qui contactent-ils en priorité en cas de difficulté ? 48,2% les enseignants, 40,9% la secrétaire, qui est le pilier du département.

72% des étudiants sont équipés d'un ordinateur portable ou d'une tablette. 89% utilisent EUREKA plateforme de cours. 5/10 pour la qualité de la connexion wifi.

Equipement : l'IUT peut mieux faire pour l'informatique, les salles de cours, les amphithéâtres et les laboratoires de langue (qui vont être changés).

Ils sont satisfaits des ateliers et de la BU.

Bilan sur leur devenir : bonne connaissance orientations et bonne préparation. Moins bonne pour l'insertion professionnelle. Il y a plus de poursuites d'études.

Effort encore à faire pour l'information sur la mobilité internationale. L'information n'est obligatoire que dans certains départements.

90% de satisfaction pour les stages. Mais pour 50%, il a été difficile de trouver un stage.

Attractivité : formation encadrée alliant l'enseignement universitaire et professionnel.

Ne font pas trop le lien entre les enseignants et les chercheurs (un tiers des enseignants).

84% sont satisfaits de la formation reçue. 88% la recommandent.

Armelle Motte présente ensuite l'enquête nationale du devenir des diplômés qui est effectuée, depuis 13 ans, par l'ADIUT.

L'IUT du Havre a un taux de retour de 74% grâce au phoning (sans phoning, on obtient 40% de retour).

Les fiches se trouvent sur le site de l'IUT (Rubrique enquête de suivi). Il y a eu un travail de mise en image pour les familles, les lycéens et les étudiants.

7. Postes enseignants et enseignants-chercheurs pour les campagnes d'emploi 2017 à 2019

Le tableau de demandes de postes des départements est distribué par le directeur.

Les départements ont fait connaître leurs demandes (jaune = urgent, vert = cœur de métier). On s'est concentré sur le cœur de métier. Postes en gris moins urgent.

Pour Suzanne Fleixas, le cœur de métier est subjectif. Pour le directeur, cela dépend des départements.

Pascale Panchou : pas de poste pour GEA. Le directeur répond qu'il n'y a pas de départ à la retraite d'ici trois ans.



Le directeur expose ce qu'il a proposé au conseil de direction.

Il reste une semaine pour statuer.

Il y a une notion de pyramidage pour les BIATSS. Plus de C, moins de B et moins de A.

Pour les enseignants-chercheurs, l'IUT est très mal pyramidé : il faut plus d'accès au corps de PU.

Trois propositions de postes pour 2017. Le président de l'université décidera. Même démarche pour 2018 et 2019.

Pascale Panchou veut replacer les départs en retraite des années précédentes. Il manque aussi des postes en GEA. Il faut reprendre l'historique des départements. Elle demande des indicateurs.

Pour le directeur, on reste un des IUT bien encadrés de France.

Benoît Ben Moussa a un problème avec la proposition de 2018. Le PRAG pose un problème de priorité. Il faut de l'équité pour les postes (autant de PRAG ou de chercheurs par département).

Suzanne Fleixas demande si ce qui est prioritaire le sera toujours en 2018. Le directeur dit que tout est rediscuté chaque année et qu'en fin de parcours, le président arbitre.

L'IUT a 16 postes gelés.

Le tableau de cette année servira de base pour 2018.

Sylvie Millet : 8 postes pour l'université : c'est très en dessous des besoins. C'est un message à faire remonter. Elle ne veut pas voter la proposition de la direction. Le président a été clair en Comité technique : il ne peut y avoir aucun engagement à fournir des postes sur le long terme. On repartira à zéro chaque année.

Suzanne Fleixas veut refuser de voter, pas par rapport à la répartition proposée : pour un élu syndical, ce n'est pas acceptable. On est acculé à voter sur une pénurie contre laquelle on s'est battu.

Le directeur accepte malgré tout de gérer la pénurie. Le tableau est le produit d'intenses concertations et analyses. Si le CA refuse de voter. Le directeur sera en difficulté pour demander des postes.

Pour les BIATSS, on ne peut classer que trois postes.

Pour TC, le directeur propose de transformer le 63^{ème} en 71^{ème} section.

Suzanne Fleixas veut proposer une motion.

Interruption de séance pendant 10 min.

Benoît Ben Moussa demande un vote par année car il manque la dimension de taux d'encadrement.

M. Bénard ne soutiendra pas une motion pour le CA en son ensemble pour le MEDEF.

21 votants

Résultat du vote : 2 abstentions

12 contre

7 pour

BIATSS : La présidence demande de présenter une demande par catégorie (A, B, C), pour chaque composante et laboratoire. Le directeur a écrit à la présidence pour indiquer les besoins spécifiques de l'IUT en fonction de ses effectifs et les disciplines technologiques qu'il enseigne, n'a pas encore de réponse.

C : 1/ 1 secrétaire par département (pour GEII et GMP) ; 2/ Secrétaire au service financier

B : 1/ technicien GC halle technique ; 2/ Technicien pour le CREAV

A : 1/ IGE halle technique en Génie mécanique et productique ; 2/ Réhaussement du poste d'Assistant ingénieur en Ingénieur d'étude affecté en Hygiène, sécurité, environnement.



Sylvie Millet : le directeur avait défendu une seule secrétaire pour GEII/GMP, donc il devra avoir de bons arguments. Il en a.

Des collègues présents ne pourraient pas progresser sur certains postes ? Le directeur : pour la halle technique, un personnel C est intéressé. C'est possible.

La complexité du parc de machines de GMP justifie un IGE qui rend aussi service à d'autres départements et laboratoires.

21 votants

Résultat du vote : unanimité

Vote motion : « Le conseil d'administration de l'IUT est consterné d'être acculé à gérer la pénurie en choisissant quels enseignants et enseignants-chercheurs il va accepter de ne pas remplacer. Il continue à réclamer des postes en fonction des besoins de l'enseignement et de la recherche ».

21 votants

**Résultat du vote : 4 contre
17 pour**

8. Budget départements

Certains départements sont frustrés car ils doivent attendre le BR1. Stéphane LAUWICK a de la détermination pour que les projets des départements se réalisent.

Changement de méthode, il n'y a plus de clé de répartition. Le budget est basé sur les demandes des départements. L'IUT a une programmation d'investissement. C'est une meilleure façon de faire et plus à l'écoute des départements.

Les arbitrages sont dans la case grisée du tableau proposé par le directeur.

Les dépenses liées aux laboratoires de langues sont à droite avec les projets liés aux 50 ans de l'IUT. Un millier d'euros sera consacré aux projets. Il y aura une grande réception avec 300 professionnels.

Le studio télé demandé par InfoCom est un projet bien identifié pour le BR1. Cela vaut environ 52.000 euros. Il y a donc besoin de faire un marché. Les délais sont d'environ 6 mois. Ces travaux seront réalisés sans doute en janvier.

Globalement, les départements ont plus d'argent pour fonctionner que l'an passé.

Pascale PANCHOU : se demande si TC et GEA ont été entendus. Stéphane Lauwick répond que Jean Grieu et les directeurs d'études de TC ont eu la proposition du directeur.

21 votants

**Résultat du vote : 1 contre
2 abstentions
18 pour**

9. Questions diverses

Une solution a été mise en place pour que les étudiants du site Frissard puissent déjeuner pendant le colloque qui a lieu actuellement. La salle de DS a été ouverte pour répondre aux besoins de ces étudiants.

Isabelle Delacour-Baudry a répondu sur le fait que des formations aux enseignants prenant de nouvelles responsabilités existaient depuis plus de 6 mois.



La question posée par TC a été évoquée lors du point 3.

Sylvie Millet quitte l'IUT et son conseil d'administration : le directeur la remercie pour son travail dans plusieurs postes à l'IUT et pour son implication syndicale au service des personnels de la composante.

Fin du CA à 23h

Tél
+33(0)2 32 74 46 00
Fax
+33(0)2 32 74 46 71

32 rue Boris Vian
BP 4006
76610 Le Havre

www-iut.univ-lehavre.fr